



UNION FRANÇAISE des UNIVERSITÉS TOUS ÂGES

Site : <http://www.ufuta.fr>;

Mail : ufuta@ufuta.fr

Réunion du CONSEIL D'ADMINISTRATION

Du jeudi 20 octobre 2011

Présents : Jacques ARNOULD, Monique ASTIE, Jean-Louis CHEMIN, Françoise DAVID-SCIARA, Yvon LE GALL, André LE POTTIER, Céline MENIL, Marie-Denise RISS-COLY, Jacques RIVENS, Jeanne URVOY

Excusés : Josianne BERTIN, M.François VELAS

Préalablement à l'ordre du jour, le calendrier 2011-2012 est arrêté ; les prochaines réunions du CA se tiendront :

Les jeudis 2 février 2012 et 29 mars 2012 à Paris

Le lundi 21 mai 2012 à Royan avant les Assises.

Elles seront toutes précédées de réunions de bureau d'une ½ heure environ

Les Assises auront lieu du 22 au 24 mai 2012 à Royan, **l'Assemblée générale est programmée le 23 mai 2012 matin.**

Il reste à programmer la **journée des Présidents** (si possible janvier 2012) qui sera fixée en fonction des disponibilités de la Cité des Sciences

1. Approbation du compte-rendu des réunions des 10.5.2011 et 12.05.2011

Le compte rendu du 10 mai 2011, préparatoire à l'AG d'Amiens n'étant pas parvenu à tous, seul le **compte rendu du 12 mai 2011** est soumis à l'approbation du CA : il **est approuvé à l'unanimité**.

Le compte rendu du 10 mai 2011 sera soumis à approbation lors de la prochaine réunion.

Il est demandé que les documents soient fournis à la fois par **courrier électronique** et par **courrier postal**.

2. Point sur les élections du 12 Mai 2011

Suite à la non élection de François Ambolet lors de l'AG (53 voix seulement sur 121 votants) qui a suscité des réactions un peu vives, il avait été convenu qu'il serait invité aux réunions du CA sous certaines conditions : attitude irréprochable (voir PV de l'AG).

La présidente et M.-D. Riss-Coly ont rencontré la présidente de l'UTL Essonne, Mme Martignon à ce sujet et à la suite des événements suivants :

F. Ambolet a envoyé à certaines universités un document qui est un compte rendu de l'AG et du CA du 10 mai 2011, **sans que ces documents n'aient été approuvés par le CA**. De plus, il a diffusé un pseudo-compte rendu d'une réunion concernant l'avenir de l'UFUTA à l'invitation de l'UTL 34 .D'autre part, il fait état d'une réunion entre 4 personnes : Madame et Monsieur Urvoy, Monsieur Ravaille (UTL 34) et son trésorier. Seules ces 4 personnes y participaient. M. Ambolet s'est permis d'en faire un **compte-rendu sans y avoir assisté**.

Mme Jeanne Urvoy rappelle les propos de cette réunion : M. Ravaille demandait entre autres que les candidats soient élus à la majorité, à bulletin secret. Ce qui a toujours été fait. La régularité de la distribution des pouvoirs ayant été mise en cause par M. Ravaille, Jacques Rivens, responsable de l'organisation totale des élections qui s'en était chargé, s'estime soupçonné et il déclare être disposé à confier ce travail à qui voudra bien assumer la tâche..

Le sentiment unanime du CA est qu'à l'Assemblée générale, nous avons donné une image absolument catastrophique. Il est inadmissible que la présidente ait été tenue à l'écart et bafouée de cette façon. L'UTA d'Amiens, organisatrice des Chardons, a été très vexée de ce déroulement.

En conclusion, la présidente a informé Mme Martignon que F. Ambolet ne sera pas invité aux réunions du CA.

3. Bilan financier

A. Le Pottier présente et commente 2 documents distribués :

- *un document provisoire concernant les recettes :*

Cotisations : 2011 tous ont payé. En 2010 n'ont pas réglé leur cotisation : Royan, Fréjus qui ne répond plus aux courriers, la Martinique et Metz. Il faut les rappeler.

- *un prévisionnel 2011 :*

Charges : il n'est pas question d'augmenter les cotisations sous peine de perdre des membres. Certains ont le sentiment que l'UFUTA n'apporte rien aux UTA.

Ce ne sont pas les chiffres comptables, le document provisoire s'appuie sur les données du « cahier vert » où sont notées les opérations.

A vérifier : le coût de la location du serveur Il semblerait qu'elle apparaisse 2 fois. Unimedia a établi une nouvelle facture de 239,20 €. Il faut vérifier que la 1^{ère} facture envoyée n'a pas été réglée ;

la Présidente n'a pas signé (= validé) la première.

Revoir les intitulés en ce qui concerne les différentes publications

Produits : vente des actes

4. Tableau des décisions

Ainsi que cela avait été souhaité, C. Ménil soumet un projet de tableau présentant les décisions prises par les CA. Des compléments et des précisions sont à apporter.

Une version sera proposée lors de la prochaine réunion (Voir le tableau défini en séance en annexe)

5. Assises de Royan

Une synthèse des 30 ans de l'UFUTA sera présentée le 1^{er} jour des Assises, après la conférence inaugurale.

La thématique des Assises « Séniors et Cité » est en phase avec le thème 2012 de l'année européenne « du vieillissement actif et de la solidarité intergénérationnelle ». De ce fait il serait souhaitable que nous puissions avoir une audience nationale.

Si, sur le plan de l'**organisation matérielle**, tout est prévu : lieu (Palais des Congrès), les repas (traiteur), repas de gala, hôtels à proximité du Palais, le travail concernant le thème n'a pas beaucoup avancé. **Un comité scientifique se réunit ce même jour pour ce faire.**

Les journées de travail sont organisées par l'UFUTA.

Outre la conférence inaugurale, il sera bon de prévoir une conférence chaque jour et une conférence de clôture. On peut imaginer une conférence plénière de $\frac{3}{4}$ d'heure environ avant chaque atelier. La séance inaugurale devrait être assurée par une personnalité d'envergure sur la thématique : seniors et cité. Jean-Louis Chemin proposera des noms au comité scientifique cet après-midi.

L'ordre du jour très chargé n'a pas permis de traiter tous les sujets. Le prochain Conseil d'Administration se consacrera plus particulièrement à ces sujets.

La séance est levée à 13 heures. **Prochain CA : jeudi 2 février 2012**

la Présidente



le secrétaire général



Prise de notes et rédaction : Céline Ménil, Françoise David-Sciera

Annexe en pièce jointe : tableau des décisions